

## Conseil municipal – 19 décembre 2025

### Budget primitif – TAE

Déclaration de Boris Battais – Budget Primitif 2026 -

Suite aux échanges que nous avons eus lors du DOB et des commissions finances, nous avons bien compris que les grandes masses n'avaient pas fondamentalement bougé (depuis le DOB) et que vous nous présentiez un budget dit « technique » du fait donc des incertitudes pesant sur les finances publiques locales et considérant les échéances électorales à venir.

Puisque les choses ont peu évolué depuis trois semaines et que le débat sur le projet de loi de finances est toujours en cours, je reprendrai, pour le contexte national, l'essentiel de ce que je disais lors du DOB.

Les collectivités abordent globalement l'exercice 2026 dans un environnement instable du fait d'une inflation qui demeure élevée sur plusieurs postes, des tensions sociales et des attentes croissantes de la population, notamment envers les services publics locaux. Réduction de l'autonomie fiscale, dotations rognées, transferts de charges non compensés, recentralisation progressive de missions pourtant essentielles à la vie quotidienne de nos habitants, autant de réformes nationales que nous contestons depuis des années.

À cela s'ajoutent les effets particulièrement préoccupants du **Projet de loi de finances 2026**. **Nous évoquons lors du DOB la baisse des moyens pour les communes, la hausse des prélèvements et une incertitude croissante** sur la capacité à construire des budgets locaux sincères et soutenables.

Face à cette orientation politique claire d'austérité appliquée aux collectivités, j'évoquais il y a trois semaines trois fortes exigences : 1) **recupérer les recettes abandonnées** via les multiples avantages fiscaux accordés aux grandes entreprises, 2) **redonner une autonomie financière réelle aux communes** (fiscalité économique), et 3) **relancer l'investissement local** grâce à des emprunts à taux zéro.

Je l'ai déjà aussi dit lors du DOB, le débat est d'autant plus important que les collectivités sont **en première ligne**, souvent sans les moyens correspondants. Elles réalisent **60 % de l'investissement public civil**. Les affaiblir revient donc à ralentir l'ensemble de l'économie nationale.

Pourtant, elles doivent aujourd'hui assumer de plus en plus de responsabilités dites régaliennes — santé, sécurité, gestion des crises — face à un État qui se retire progressivement. Une partie de ces questions feront d'ailleurs partie des échanges que nous aurons dans le cadre de la campagne électorale des Municipales.

Le PLF 2026 illustre parfaitement cette contradiction en transférant de nouvelles charges aux collectivités tout en réduisant ses ressources, alors même qu'elles ne représentent que **9 % de la dette nationale**.

**Cette situation fragilise les marges de manœuvre de toutes les communes, y compris la nôtre.** Cela a été souligné, nous dépendons largement des dotations (+ de 30% de nos recettes de fonctionnement). Dans le même temps, les besoins des habitants augmentent, et les services publics locaux doivent être renforcés plutôt que restreints.

Cela a aussi déjà été dit : certaines demandes portées par les associations d'élus restent plus que jamais d'actualité, comme la **compensation intégrale de l'exonération de taxe foncière des bailleurs sociaux**. Quelle que soit l'équipe en place à partir de mars prochain, je pense qu'il faudra un CM uni sur cette exigence dans la mesure où il s'agit de garantir l'égalité entre

territoires et de ne pas pénaliser davantage les communes les plus investies dans l'accès au logement.

Il y a un an, peu de temps donc après les Législatives 2024, je pointais déjà que beaucoup de nos concitoyen.ne.s avaient exprimé **un profond désir de justice et de changement en choisissant de placer le NFP en tête**. Je pointais aussi l'urgence de **refonder notre République**, de **démocratiser nos institutions politiques et financières** comme celle de **s'attaquer au pouvoir économique et aux pratiques néolibérales** visant à mettre l'État au service des marchés (privatisations, mises en concurrence...). Les collectivités locales sont particulièrement victimes de ces logiques. Nous avons eu l'occasion d'en parler à de multiples reprises, par exemple en ce qui concerne les **coûts de l'énergie**. **Les conséquences sont profondes sur la gestion de nos questions locales**, le quotidien des habitants (ici comme ailleurs) et donc nos questions budgétaires.

Concernant les orientations, et même si je conçois que votre budget est « technique » et qu'il y aura un BS après les élections (qui donnera une « couleur politique » au budget selon l'équipe qui sera élue en mars), je ne me résous pas à considérer le vote de ce soir comme essentiellement « technique » et donc « politiquement neutre ».

Ceci étant dit, si les éléments budgétaires de ce soir, comme tous les ans d'ailleurs, sont en effet tributaires des années passées et d'une situation financière à « l'instant t », nos débats budgétaires sont donc tout de même un moment privilégié pour nous projeter politiquement sur l'avenir de notre commune.

**Je ne vais surprendre personne en affirmant, comme je vous l'ai déjà dit, que nous ne faisons pas la même analyse que vous concernant la situation financière de la Ville**. Cette dernière est serrée et confirme ce que nous disons depuis des années.

D'une manière globale, la réalité est que, **du fait des remboursements de capital liés à vos choix coûteux du passé, les hausses de dépenses de fonctionnement (j'entends sur plusieurs années et même avec la prévision à la baisse entre les BP 2025 et 2026)** pourtant nécessaires et à amplifier pour répondre à des besoins bien réels des habitants **impactent nécessairement l'épargne et notre capacité d'investissement pour d'autres projets utiles aux Trélazéen.ne.s**.

Nous avons tout d'abord bien noté que l'épargne de gestion est prévue pour 2026 à 2,3 millions d'euros... alors qu'elle était de plus de 5 millions d'euros (CA de 2020).

Concernant les épargnes de la ville, je reviendrai simplement sur quelques points pour illustrer nos inquiétudes sur notre situation financière.

Concernant l'**épargne brute** tout d'abord qui correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, les chiffres contenus dans les documents transmis soulignent sur ce point **une nette dégradation sur plusieurs années pour atteindre 1 879 013 € dans ce BP 2026**.

Ensuite, concernant le **taux d'épargne brute**, il est évalué pour 2025 à 7.96 %, pour 2026 à 9.61 %. Rappelons qu'il existe sur ce point **deux seuils d'alerte** : le premier, à **10 %**, qui correspond à un premier avertissement (la commune en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne) et le second à **7 %** (donc très proche du chiffre pour 2025) qui représente un seuil limite (sous lequel la commune ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite).

Enfin, concernant l'**épargne nette** qui représente l'excédent après remboursement des dettes en capital, Jean-François l'a souligné, elle sera **négative pour la seconde année**

**consécutive. Autrement dit : avec notre épargne brute, nous ne couvrons même pas le remboursement des dettes en capital (liées à vos choix particulièrement lourds du passé).**

Chacun comprendra que, dans ces conditions, nous sommes inquiets de la situation financière de la ville et de sa capacité (peut-être devrais-je dire de son incapacité) à dégager un autofinancement pour les futures dépenses d'équipement nécessaires aux Trélazéens.

Alors même qu'en 2020, vous vous étiez engagés sur un « zéro emprunt », **vous avez donc été obligés d'y avoir à nouveau recours.** Que l'on soit bien clairs : **s'il ne s'agit en rien de contester la nécessité de nouveaux investissements pour répondre à des besoins, avoir de nouveau recours à l'emprunt, comme vous l'avez fait, est clairement le signe d'une situation financière serrée.**

**Cette situation est bien évidemment, je le disais aussi il y a un instant, le résultat de vos choix à l'œuvre depuis des années, en particulier dans le cadre de votre très coûteuse stratégie événementielle où résident, à nos yeux, de marges de manœuvre financières.**

D'année en année, notre analyse se confirme : nous avons bien assisté à « la fin du modèle » concernant le financement des festivités de l'été. **La fête est gratuite sauf pour les Trélazéens !** Le budget du Festival était cette année d'environ 1,6 million d'euros. La Ville a versé près de 900 000 euros pour le Festival et la soirée « Fête nationale », ce à quoi il faudrait ajouter la mise à disposition du personnel municipal et des équipements publics. Les partenaires n'ont quant à eux versé que 750 000 euros. **Les Trélazéens payent plus que les partenaires !** Si on ajoute aux 900 000 euros versés par la ville, la somme annuelle de 1.2 million d'euros versée pour le remboursement de l'Arena, on atteint **12 millions d'euros** sur un mandat de 6 ans ! **Ce n'est pas une provocation, juste des faits.** Votre logique événementielle a un coût énorme par la ville et c'est aux Trélazéen.ne.s de régler la facture.

Sur ce point, et nous avons eu l'occasion de le dire et de l'écrire, il ne s'agit pas pour nous de « réduire la voilure en matière de culture » mais bien de **décider où nous mettons l'argent dans le domaine culturel.**

Depuis des années (même quand vous étiez adjoint), vous constatez, M. le Maire, que nous avons des projets différents pour la ville. Sur ce point, c'est particulièrement vrai.

Nous l'avons dit et écrit : de notre point de vue, **une partie de l'argent dépensé dans l'événementiel pourrait l'être pour développer une autre politique culturelle**, davantage ancrée, au cours de l'année, dans le quotidien des Trélazéen.ne.s, en particulier celui de notre jeunesse.

Dans le domaine, nous faisons de nombreuses propositions depuis des années :

- réduire les coûts d'inscription à l'**école de Musique** et donc en **renforcer l'accessibilité**,
- élargir au plus grand nombre des dispositifs comme l'**« orchestre à l'école »**,
- soutenir un **plan d'éducation artistique et culturel** dans toutes les écoles afin d'engager chaque année tous les enfants dans une démarche artistique, culturelle et/ou patrimoniale qualitative et permettre l'accueil d'une résidence de création artistique dans toutes les écoles,
- doter nos quartiers d'**équipements publics socioculturels** et du personnel nécessaire (par exemple à la Quantinière ou au Grand Bellevue),
- renforcer les **politiques de prévention** en favorisant notamment l'ouverture culturelle,

- mettre à l'étude la construction d'un **centre d'accueil de classes vertes** en lien avec le parc ardoisier (avec de possibles jumelages avec d'autres communes) ainsi qu'une **régie de jardins bios** à vocation pédagogique et pour alimenter nos restaurants scolaires,
- amplifier la politique liée à la **préservation** et à la **valorisation de notre patrimoine**,
- soutenir et financer une initiative forte d'histoire sociale de notre passé ouvrier et de la richesse des immigrations inscrites dans notre identité collective et ce, en s'appuyant sur la création d'**une structure inter-associative de la Culture**, etc.

Des propositions, nous en avons d'autres. Nous aurons l'occasion d'en parler dans les semaines qui vont venir...

**Et nous n'allons pas non plus caricaturer la situation** : nous ne disons pas que rien n'est fait sur certains points mais nous pensons qu'**il faut aller plus loin pour satisfaire les besoins concrets que j'évoquais à l'instant. Et aller plus loin, c'est faire des choix pour financer et donc, dans une situation financière contrainte et particulièrement serrée pour notre commune, interroger les marges de manœuvres disponibles qui sont notamment dans le coût de votre stratégie et politique événementielles.**

Nous choisissons donc **une autre voie** qui permettrait, dans un fonctionnement favorisant une démocratie locale renforcée, de se donner les moyens d'agir :

- en faveur de la vie associative et culturelle (en soutenant le développement des activités culturelles et sportives variées et accessibles pour tous).
- en faveur de l'enfance et de la jeunesse (en investissant dans l'humain, en misant sur ceux qui grandissent à Trélazé et en soutenant les services publics).
- en faveur des solidarités et de la cohésion sociale (en garantissant une politique sociale digne et solidaire, en défendant la prévention, la coopération).
- en faveur d'un urbanisme réfléchi et de la protection de l'environnement (en exigeant la tenue de véritables débats sur les grands projets structurants, en favorisant la transition écologique comme les mobilités douces).
- en réorientant donc la stratégie budgétaire de la Ville et en favorisant une gestion financière rigoureuse et durable.

Je vous remercie.